

Nantes, le 15 juin 2018

La Région des Pays de la Loire soutient la construction du réseau Très Haut Débit en Loire-Atlantique pour un montant de 16 885 382 €

La Région des Pays de la Loire, dans le cadre de sa politique de soutien à l'Aménagement Numérique du Territoire, a approuvé en Commission permanente du 25 mai 2018, une convention de financement du déploiement du Très haut Débit 2017-2022, portée par la Région dans son intégralité pour un montant de 16 885 382 €.

L'accès au numérique, et plus spécifiquement au Très Haut Débit, est devenu un véritable enjeu pour le développement économique, social et culturel des territoires. Un réseau internet performant participe à la politique de désenclavement des territoires. Dans cette convention signée entre la Région des Pays de la Loire et le département de Loire-Atlantique, l'accent est mis sur les territoires non situés en zone urbaine, jusqu'alors non desservis en réseau fibre.

« En Pays de la Loire, 55% de la population ligérienne a accès au réseau internet grâce à l'action et au financement d'acteurs publics et notamment ceux de la Région. Parce que c'est un enjeu stratégique pour tous les territoires, la Région apporte un soutien financier conséquent aux programmes de déploiement de la fibre pour accompagner l'aménagement numérique dans ses 5 départements », souligne Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire.

Loire Atlantique Numérique assure le déploiement de la fibre optique sur le territoire du département, excepté pour les agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire et La Baule, où le déploiement est réalisé par des opérateurs privés. Pour favoriser le développement d'un réseau internet plus performant, l'accompagnement total de la Région à ce projet se monte à 20,3 M €, dont un peu plus de 16 M € sur un projet fibre Très Haut Débit au profit des habitants comme des entreprises. Des opérations de Montée en débit ont déjà été soutenues par la Région en 2016 à hauteur de 3 432 618 €.

« Cette convention s'inscrit dans un projet global d'une durée de 5 ans qui prévoit la construction de 108 000 prises à l'abonné sur 52 communes avec pour objectif de faciliter l'accès au Très Haut Débit de manière équivalente sur tout le territoire régional. A terme, ces travaux concerneront également 8 500 entreprises ligériennes. » précise Philippe Henry, Vice-président délégué en charge des infrastructures numériques.

CONTACTS PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97

Alexandre Jean : alexandre.jean@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 28